



# Oyez Citoyens

Janvier 2021



Présentation des conseillers

Historique Iannuzzi - Laroche

# Edito

La situation que nous vivons aujourd'hui était encore impensable il y a moins d'un an.

Nous écoutions le virus gagner la Chine mais un continent nous séparait : «même pas peur !».

Depuis lors, nous avons bousculé nos certitudes, notre mode de vie a changé, une certaine Sagesse nous a guidés dans cette crise.

2020 nous a appris beaucoup de choses.

Il est bien connu que c'est dans la solitude du désert que l'imagination et la créativité se développent : des masques ont été confectionnés, des restaurants se sont recyclés en «resto-traiteurs», le télétravail s'est imposé, les circuits-courts ont pris davantage d'importance...

Une chose est sûre : le monde de demain ne sera plus celui d'hier !

Vous avez fait preuve de beaucoup d'abnégation et de courage.

Encore un peu de patience et nous prendrons notre revanche sur ce virus : le ciel bleu succèdera à l'orage !

Merci pour tout cela !

Les Echevins et les membres de l'Administration communale se joignent à moi pour vous souhaiter une année 2021 meilleure que celle que nous venons de quitter : puisse la chaleur de nos relations envahir à nouveau nos familles.

La Bourgmestre,  
Michèle Mons delle Roche

## Présentation du Conseil communal

Le Conseil communal est le pouvoir législatif de la Commune. A Neufchâteau, il est composé de 19 personnes, en ce y compris la Bourgmestre et les Echevin(e)s. Le Président du CPAS Christophe Vangoethem siège au Conseil communal à titre consultatif.

Lors des dernières élections communales, trois listes d'élus ont obtenu des

sièges. 10 sièges pour la majorité (9 élus «Pour Vous» et 1 élu «3<sup>ème</sup> Piste») et 9 sièges pour la minorité (9 élus «Agir Ensemble»).

Le Conseil communal règle tout ce qui est d'intérêt communal ; il vote les budgets et comptes, décide des taxes, adopte des règlements communaux, prend des décisions relatives aux inves-

tissements et les travaux publics, gère le cadre, le statut et les nominations du personnel communal...

Il se réunit sur convocation du Collège communal. Cette convocation contient les points de l'ordre du jour, le lieu, le jour et l'heure de la séance. Les réunions du Conseil sont publiques exceptés lorsqu'il s'agit de questions de personnes.



**Michèle MONS delle ROCHE** - Pour Vous - Bourgmestre

Sécurité et événements - Police et incendie - Etat civil et Population - Cimetières - Personnel communal - Affaires juridiques - Mobilité et Sécurité routière - Affaires sociales - Santé - Aînés - Culte - Les marchés publics issus de ses compétences

0470.70.13.98  
bourgmestre@neufchateau.be



**Simon DEFAT** - Pour Vous - 1<sup>er</sup> Echevin

Informatique communale - Smart-city - Finances - Enseignement artistique - Urbanisme et aménagement du territoire - Economie et commerce - Rénovation urbaine - Rénovation rurale - Culture - Logement (sauf logement social) - Les marchés publics issus de ses compétences

061.27.51.31  
simon.defat@neufchateau.be



**Vincent PARACHE** - Pour Vous - 2<sup>ème</sup> Echevin

Bâtiments communaux - Environnement - Propreté - Agriculture - Forêts - Travaux - Espaces verts - Plaines de jeux - Energie - Bien-être animal - Les marchés publics issus de ses compétences

061.27.51.30  
0471.67.13.26  
vincent.parache@neufchateau.be



**Fabienne EVRARD** - Pour Vous - 3<sup>ème</sup> Echevine

Relations et tutelle avec les para-locaux - Gestion des salles - Tourisme - Petit patrimoine - Sport - Vie associative - Les marchés publics issus de ses compétences

061.27.51.33  
0471.67.13.19  
fabienne.evrard@neufchateau.be



**Mariline CLEMENTZ** - 3<sup>ème</sup> Piste - 4<sup>ème</sup> Échevine

*Enseignement obligatoire - Accueil extrascolaire - Mobilité douce - Participation citoyenne - Jeunesse - Les marchés publics issus de ses compétences*

061.27.51.32  
0496.72.22.01  
mariline.clementz@neufchateau.be



**Christophe VANGOETHEM** - 3<sup>ème</sup> Piste - Président du CPAS

*Logements sociaux - Plan de cohésion sociale - Communication - Les marchés publics issus de ses compétences*

061.27.50.84  
0471.67.13.48  
christophe.vangoethem@neufchateau.be



**Philippe BRULIAU**

*Pour Vous* - Président du conseil

0474.93.07.78  
philippe.bruliau@neufchateau.be



**Yves EVRARD**

*Pour Vous* - Conseiller - Député wallon

0473.79.44.20  
depute@yvesevrard.be



**Pierre OTJACQUES**

*Pour Vous* - Conseiller - Président de la RCA

0479.90.42.78  
pierre.otjacques@skynet.be



**Jean-Louis BORCEUX**

*Pour Vous* - Conseiller - Président de l'association Chapitre XII qui gère la Résidence Préfleuri

0475.49.05.17  
jlborceux@skynet.be



**Anne PIERRET**

*Pour Vous* - Conseillère

0491.49.27.01  
anne.pierret01@gmail.com



**Dimitri FOURNY**

*Agir Ensemble* - Conseiller

0495.20.07.62  
d.fourny@avocat.be



**Joëlle DEVALET**

*Agir Ensemble* - Conseillère

0494.56.45.49  
joelledevalet@msn.com



**François HUBERTY**

*Agir Ensemble* - Conseiller

0497.99.80.40  
huberty.fr@live.be



**Christian GRANDJEAN**

*Agir Ensemble* - Conseiller

0477.98.42.85  
grandjeanchristian1962@gmail.com



**Christian KELLEN**

*Agir Ensemble* - Conseiller

0495.31.41.06  
christiankellen@hotmail.com



**Micheline LOUIS**

*Agir Ensemble* - Conseillère

0499.42.44.73  
michelinelouis@hotmail.com



**Jacques CHEPPE**

*Agir Ensemble* - Conseiller

0484.12.72.02  
cheppejacques@gmail.com



**Brigitte de MOREAU de GERBEHAYE**

*Agir Ensemble* - Conseillère

0496.41.67.94  
brigitte.demoreau@yahoo.fr



**Marc MOREAU**

*Agir Ensemble* - Conseiller

0494.72.67.70  
moreaumarc8006@gmail.com

# Présentation du Conseil CPAS

Le **Président** est chargé de l'exécution des décisions du Conseil, du Bureau permanent et des Comités spéciaux.

Il représente le CPAS dans les actes judiciaires. Il peut, en cas d'urgence, décider l'octroi d'une aide sociale. Il accorde l'aide urgente aux sans-abris. Il préside aux réunions et aux comités spéciaux.

Le bureau permanent se réunit 2 fois par mois. Il est chargé de l'expédition

des affaires courantes. Il valide les dépenses ordinaires et ratifie les aides urgentes accordées par le président.

A Neufchâteau comme dans de nombreuses communes, le conseil a délégué au Bureau Permanent certaines actions :

- octroi de l'aide sociale individualisée aux personnes et aux familles,
- ratification des aides urgentes,

- organisation des examens de recrutement,
- marchés publics inférieur à 15000€,
- concertation/négociation syndicale.

Le **Conseil de CPAS** est composé de 9 conseillers (fonction de notre population) qui se réunissent 1x par mois. Tous sont tenus au secret professionnel. Le Conseil dirige le CPAS dans son développement, sa gestion et ses actions.

Les **Comités spéciaux** regroupent des conseillers qui se spécialisent dans un domaine.



**Christophe VANGOETHEM**

3<sup>ème</sup> Piste - Président du CPAS

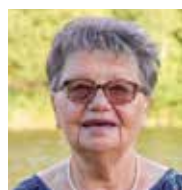
0471.67.13.48  
christophe.vangoethem@neufchateau.be



**Thibault DE RIDDER**

*Pour Vous* - Conseiller  
Bureau Permanent

0474.23.46.59  
thibault.deridder@neufchateau.be



**Nelly GENDEBIEN**

*Agir Ensemble* - Conseillère  
Bureau Permanent

0477.63.05.56  
gendebienmanell@gmail.com



**Fabienne VIDICK**

*Pour Vous* - Conseillère

0473.79.43.71  
fabienne.vidick@neufchateau.be



**Marc MOREAU**

*Agir Ensemble* - Conseiller

0494.72.67.70  
moreaumarc8006@gmail.com



**Charlotte GUIOT**

*Pour Vous* - Conseillère  
Comité spécial de la Crèche

0494.85.31.30  
charlotte.guiot@neufchateau.be



**Sylviane WAUTHIER**

*Agir Ensemble* - Conseillère  
Comité spécial de la Crèche  
Comité spécial de l'EFT

0478.92.38.89  
wauthiersylviane@hotmail.be



**Bernard LEPÈRE**

*Pour Vous* - Conseiller  
Comité spécial de l'EFT

0494.58.98.23  
bernard.lepere@neufchateau.be



**Alain ZABUS**

*Agir Ensemble* - Conseiller

0494.61.84.29  
alain.zabus@neufchateau.be

# GRACQ Neufchâteau

Cycliste d'un jour, randonneur au tour, sportif de la petite reine, sans oublier celles et ceux pour qui la bécane est un moyen de transport régulier, voire journalier.

Nous vous proposons de faire un bout de route chestrolaise en tandem.

Vous et nous.

Depuis peu, une quinzaine d'amoureux et amoureuses de la bicyclette se sont réunis et bien vite ont formé, non pas une chaîne de vélo, mais un maillon de la chaîne du Gracq (Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens).

Le Gracq a vu le jour en 1975.

Au-delà de la promotion de l'usage du

vélo, c'est une vision plus globale de la société que le Gracq défend.

Il prône le vélo comme moyen de déplacement, il souhaite une société plus égalitaire, plus respectueuse de son environnement et de ses habitants, et où les intérêts collectifs sont remis au centre des préoccupations.

Nous désirons être actrices et acteurs du changement dans notre commune.

Formons une équipe de femmes, d'hommes, de jeunes, de moins jeunes et d'anciens afin d'établir un plan d'action.

Plus le peloton sera grand, plus de poids, de visibilité nous aurons.



Du capitaine au lieutenant, du porteur d'eau au directeur, du mécanicien au soigneur, tous sont importants.

Vous désirez participer un peu, beaucoup, passionnément...

**Contact : Facebook GRACQ  
Neufchâteau [neufchateau@gracq.org](mailto:neufchateau@gracq.org)  
org 0499.39.02.69**

Le Gracq Neufchâteau vous attend !

## Des nouvelles de la résidence Préfleuri

La Résidence a pris ses airs de fête ! L'équipe «Animation» a garni le traditionnel sapin de Noël qui trône fièrement dans le hall d'entrée. Chaque chambre a également été décorée par un petit sapin et ses appareils.

Décembre a apporté aux résidents une avalanche de surprises et de cadeaux, ce qui a égayé leurs journées parfois longues.

Le 4 décembre, avant le repas et avec l'apéritif prévu pour l'occasion, Saint-Nicolas a rejoint nos résidents et les équipes encadrantes, en prémices d'une belle journée de fête. Un excellent repas concocté par l'équipe de «pros» de la cuisine, et une ambiance musicale mise en œuvre grâce à la générosité de Mesdames Glaude et Paquay, chanteuses locales ont égayé cette journée. À la sortie de la salle de restaurant, nos aînés sont repartis avec un super sac de friandises. Saint-Nicolas a également pensé au remarquable personnel qui a aussi eu droit au sachet de bonbons et chocolats.

Dix jours plus tard, surprise !!!! Les élèves de 1° et 2° primaires de l'école Saint-Joseph sont arrivés devant l'entrée pour saluer nos aînés, entonner un chant de Noël et remettre des lettres et des cadeaux pour les résidents quelque peu déçus de ne pouvoir les étreindre en guise de remerciements. Depuis quelques jours, de nombreuses lettres de vœux arrivent d'écoles, non seulement de la commune mais aussi de communes voisines (Libramont, Fays les Veneurs...).

Comme une surprise n'arrive jamais seule, la société «Orange» nous a fait parvenir des cadeaux de Noël sous forme de boîtes individuelles. Un geste qui a mis un peu de joie dans le cœur de nos pensionnaires... Et personne n'a été oublié.

Autre surprise, ce 21 décembre, l'équipe des techniciennes de surface a organisé un après-midi récréatif pour les résidents.

Félicitations ! Vos gaufres étaient délicieuses et l'ambiance festive !

A l'heure d'écrire ces lignes, le Père Noël



vient d'annoncer sa visite pour le 24 décembre à la fin du repas de Noël pendant l'animation musicale. Le 26, un concert de chants de Noël sera donné près du sapin dans le hall par une chanteuse, l'occasion pour déguster un bon chocolat chaud.

Comme chaque année, la section Croix Rouge de Neufchâteau-Léglise a prévu un cadeau de fin d'année pour les résidents.

Voilà un mois bien rempli ! Et un peu de bonheur en prime !

Au nom des résidents et du personnel de la résidence, nous vous souhaitons une excellente année 2021 et, surtout, portez-vous bien.

Pour les membres du Burex

*Jean-Louis BORCEUX, Président*



# Le devenir des établissements Iannuzzi et Laroche

Lors du Conseil communal du 17 décembre 2020, la minorité a posé plusieurs questions dites «d'actualité»

Au fil des «Oyez Citoyens» la majorité va vous présenter les réponses qu'elle a données lors de ce Conseil, par souci de communication et de transparence ! Nous allons entamer cette série par le devenir des immeubles sinistrés «Iannuzzi et Laroche», dont l'achat intéressait fortement le Collège.

La minorité s'insurgeait contre le fait qu'aucune décision n'avait été prise à ce jour alors qu'elle avait fait des propositions claires et précises aux propriétaires et que ces immeubles constituaient un chancre dans le Centre-Ville.

D'emblée, il faut savoir qu'une période de 18 mois, due à des suspicions de fraude électorale ont placé la commune en «affaires courantes» et que toute décision était impossible durant cette période.

Dès son installation, le Collège a examiné ce dossier qui s'est relevé beaucoup plus complexe, notamment en raison des sommes exorbitantes promises aux propriétaires par l'ancienne majorité !

En effet, cette dernière, «Agir Ensemble», proposait **410.000 €** pour le rachat des immeubles Iannuzzi et Laroche.

Mais, **ce montant ne comprenait pas la démolition** de ceux-ci.

L'ensemble des anciens Membres du Conseil communal avait marqué leur accord, à l'unanimité, pour demander des devis de démolition, ce qui n'a jamais été suivi d'effet par l'ancienne majorité.

L'actuel Collège a alors désigné un expert pour qu'il estime le prix de démolition.

Ce montant a été estimé (par l'expert habituellement désigné par la minorité), à un montant de **263.000 € pour les 2 bâtiments**.

Soit un montant total à déboursier de **673.000 €...pour 451 m<sup>2</sup>**, avant de placer la 1<sup>ère</sup> pierre d'une reconstruction !! Cela représente un montant au m<sup>2</sup> digne du Zoute ou de beaux quartiers de Paris. On pourrait nous rétorquer que le prix de la démolition (263.000 €) est un prix exagéré.

Non, c'est le prix estimé par l'expert car:

1. Malheureusement, il faut démolir l'ensemble de l'immeuble Iannuzzi et, contrairement à notre souhait et à ceux de beaucoup des citoyens, la façade ne pourra être gardée en l'état car le coût de sa conservation viendrait encore s'ajouter au prix de la démolition. Elle pourrait cependant être reconstruite presque à l'identique ;
2. Outre la démolition proprement dite,

évaluée à **153.000 €**, somme raisonnable, vient s'ajouter le montant de la sécurisation des pignons voisins, de tous les impétrants ainsi que des voiries, ce que l'expert évalue à un montant de **110.000 €**.

La valeur résiduelle, dont il faut retirer le coût de la démolition, est évaluée par l'expert à **68.000 €** pour les deux immeubles.

Le collège a décidé de proposer 50% supplémentaire pour la valeur de convenue, vu la situation stratégique de ces immeubles.

Les propriétaires, qui ont été indemnisés par leur Compagnie d'assurance, ont refusé cette proposition, précisant qu'ils souhaitaient en obtenir le prix proposé par l'ancienne majorité...

D'autres entreprises se sont montrées intéressées mais ont renoncé vu les prix demandés...

Le Collège a estimé qu'il serait déraisonnable de faire peser ce coût sur les épaules des citoyens.

Par ailleurs, la Bourgmestre a enjoint à ces propriétaires, sur base du rapport d'un Bureau d'expert (également le même que celui choisi par la minorité), de faire procéder aux travaux urgents, rendus nécessaires par l'état de délabrement des bâtiments et des risques qu'ils constituent pour les passants.

Le Collège ne manquera pas de vous tenir au courant du suivi de ce dossier.

## Prime RECYPARC

Il vous reste jusqu'au 31 janvier pour ramener votre carte cachetée à la Commune. Attention, cette année, votre carte est considérée comme complète avec seulement 10 cachets.

En échange, vous aurez l'occasion de repartir avec votre prime de 20€ en chèques commerces à valoir auprès des commerçants chestrolais participants.

Un folder reprenant l'ensemble des commerçants acceptant les chèques commerces vous sera remis lors de votre dépôt.

## Nouvelle carte disponible

**2021**  
**RÉGLEMENT**

CONDITIONS D'UTILISATION

- Prime de 10€ pour 10 visites et dépôts ou de 20€ pour 20 visites et dépôts
- Déposez votre carte complétée à la commune
- Carte à rendre au plus tard le 31/01/2022
- À compléter par le chef de ménage
- Une prime de maximum 20€ par ménage ou 2ème résidence par an

**Nom:**.....  
**Prénom:**.....  
**Adresse:**.....  
**Tél.:**.....



**PRIME DE FRÉQUENTATION**  
**RECYPARC**  
**NEUFCHÂTEAU**  
CHEMIN DE ROIVEAU

**TÉL: 061/27 95 55**

**HEURES D'OUVERTURE:**  
du 1er mai au 31 octobre  
lundi au vendredi de 13h à 19h  
et le samedi de 9h à 18h  
du 1er novembre au 30 avril:  
lundi au vendredi de 12h à 18h  
et le samedi de 9h à 18h

## SONDAGE

# Cambio: «Une voiture où je veux, quand je veux !»

Vous avez besoin d'une voiture occasionnellement ou souhaitez vendre votre véhicule car vous l'utilisez peu ? Cambio est fait pour vous !

Les voitures cambio sont des voitures partagées (carsharing). Elles sont mises à disposition des abonnés, qui peuvent les réserver et les ouvrir où et quand ils le souhaitent à l'aide d'une simple carte et d'un code PIN.

Quel que soit votre besoin, cambio dispose de différents modèles de voitures

couvrant tous types d'utilisations. Besoin d'une voiture de temps en temps, dans une semaine ou dans une minute, que ce soit pour une course, vos loisirs, un déménagement ou encore un voyage, il vous suffit de réserver par téléphone ou via son site web.

Si ce système offre une vraie solution aux problèmes de parking et peut se targuer d'une grande complémentarité avec les transports en commun, il a aussi été prouvé que le carsharing influe positivement sur le budget familial alloué à la mobilité.

Les avantages financiers sont manifestes, (plus de carburant à payer, plus d'assurance annuelle, plus de taxes, plus d'entretiens à prévoir, etc...)

De plus, cambio vous offre la certitude de voitures neuves, assurées, constamment entretenues et surtout à faible émission de CO2.

Sondage à compléter et à remettre à Delphine Defossé : [dephine.defosse@neufchateau.be](mailto:dephine.defosse@neufchateau.be) Grand Place 1 à Neufchâteau.

**Plus d'info : rendez-vous sur le site internet [www.cambio.be](http://www.cambio.be)**

### 1. Vous et votre usage de la voiture

#### a. De combien de personnes se compose votre ménage (vous y compris) ?

- 1     4  
 2     5  
 3     plus

#### b. Combien d'entre eux disposent d'un permis de conduire (vous y compris)

- 1     4  
 2     5  
 3     plus

#### c. Votre ménage dispose-t'il pour le moment d'un véhicule ?

- Oui     Non

#### d. Combien de km votre ménage parcourt-il avec ce véhicule ?

.....km

#### e. S'il s'agit de votre seul véhicule, envisagez-vous d'en acheter un autre ?

- Oui, certainement  
 Non, probablement pas  
 Oui, probablement  
 Non  
 Je ne sais pas

### 2. Voitures partagées

#### a. Si une station est installée dans votre ville, envisageriez-vous de devenir client chez cambio ?

- Oui, bien sûr  
 Non, probablement pas  
 Oui, probablement  
 Non  
 Je ne sais pas

#### b. En devenant utilisateur du carsharing, vous...

- ...évitez l'achat d'un véhicule  
 ...pouvez-vous passer de votre second véhicule  
 ...pouvez-vous passer de votre véhicule  
 ...évitez l'achat d'un second véhicule  
 Autre :

#### c. Quelle serait pour vous une raison de devenir utilisateur du carsharing ?

- Je veux faire des économies sur le coût de mes déplacements  
 Je ne veux pas me soucier de l'entretien, de l'assurance, des réparations, ...  
 Je veux pouvoir choisir différents types de véhicules  
 Je veux éviter les problèmes de stationnement  
 Je veux participer à l'amélioration de l'environnement  
 Autre :

#### d. Selon vous, quel serait le meilleur emplacement pour une station de carsharing à ..... ?

- Dans le centre ville  
 À la gare  
 Autre :

### 3. Données personnelles

#### a. Votre âge : .....

#### b. Sexe :

- M     F

#### c. Diplôme obtenu

- Primaire     Baccalauréat  
 Secondaire inférieur     Universitaire  
 Secondaire supérieur

#### d. Profession :

- Employé     Etudiant  
 Ouvrier     Homme/femme au foyer  
 Demandeur d'emploi     Indépendant

### 4. Données de contact

Par quel moyen pourrions-nous vous prévenir en cas d'installation du système de carsharing près de chez vous ?

a. E-Mail : .....

b. Adresse : .....

c. Tél : .....

Rue : ..... N° : .....

CP : ..... Localité : .....

# Résumé du conseil communal du 24/11/2020

Voici quelques points figurants dans les ordres du jour des séances des derniers conseils communaux. Les procès-verbaux sont accessibles sur le site internet de la Ville [www.neufchateau.be](http://www.neufchateau.be) rubrique vie politique – conseil communal.

## **Adhésion à l'ASBL «Semois – Chiers» :**

Le conseil décide d'adhérer à l'asbl précitée avec pour objectif de bénéficier des services qu'elle offre en matière de valorisation et de protection des rivières.

Cette adhésion sera particulièrement utile afin d'améliorer le caractère baignable des eaux du Lac de Neufchâteau.

## **Organisation de collecte sélective en porte-à-porte du papier carton d'origine ménagère :**

Le conseil approuve la convention avec Idélux pour organiser 2 collectes par an de papier carton sur le territoire communal jusque fin de l'année 2024.

## **Avenants aux conventions d'un local en faveur de la chorale «Les Solid'elles» et du «Club des Jeunes de Longlier» :**

Ces 2 points consistent à approuver une modification de local mis à disposition en faveur de ces 2 associations.

## **Ristournes complémentaires octroyées à l'asbl «Au Carrefour» à Hamipré, «Les Mycologues du Luxembourg», «L'harmonie du pays de Neufchâteau», «Le comité des fêtes Namoussart – Marbay – Mon Idée», «Le club des jeunes de Longlier», «Le club de football de Warmifontaine», «L'asbl Les Joyeux Lurons» à Petitvoir et «Le comité de la salle de Lahérie».**

Le conseil a décidé d'appliquer une ristourne complémentaire à celle déjà octroyée à l'été 2020 dans le cadre de la prolongation de l'épidémie de coronavirus – Covid-19, empêchant ces associations d'encaisser les recettes habituelles.

## **Convention des prêts des œuvres d'Huguette Liègeois à la commune d'Aubange**

Le conseil approuve la convention avec la commune d'Aubange permettant le prêt de certaines œuvres de l'artiste chestrolaise Huguette Liègeois. Les expositions des œuvres seront réalisées à une date ultérieure après l'épidémie du coronavirus.

### Modifications des règlements primes :

- Prime pour les naissances
- Prime à l'installation de commerces sur le territoire de la commune
- Prime d'encouragement aux utilisateurs du parc à Conteneurs

Le conseil approuve des modifications mineures à ces 3 règlements – prime.

## **Aide aux tiers en faveur du Chesti'Foot 2020 et de l'asbl Joyeux Lurons :**

Le conseil octroie une aide financière à l'association Chesti'Foot, en vue de prendre en charge les frais de location du Hall des Tanneries lors du tournoi de football 2020, et une aide à la salle de village de Petitvoir afin de réaliser des travaux de réparation de la toiture de la salle.

## **Marché de location de modules pour l'école communale de Grandvoir durant sa rénovation :**

Le conseil approuve le cahier spécial des charges du marché public relatif à la location de modules scolaires qui permettront aux élèves de suivre les cours pendant la rénovation du bâtiment de l'école.

## **Etude de projet pour la réalisation de l'étude de base conduisant à la reconnaissance d'une opération de rénovation urbaine à Neufchâteau :**

La première opération de rénovation urbaine à Neufchâteau ayant été terminée courant 2018, le conseil communal décide de lancer une deuxième opération de rénovation urbaine permettant l'octroi de subvention par la Région Wallonne.

A cet effet un cahier des charges relatif au marché public d'étude de base

conduisant à la reconnaissance d'une nouvelle opération de rénovation urbaine est approuvé.

## **Etude de rénovation de la voirie du Sart :**

Le conseil approuve le cahier spécial des charges d'étude de rénovation de la voirie centrale du village du Sart.

## **Cahier des charges de travaux d'aménagement de voirie de liaison Marbay – Namoussart :**

Le conseil approuve le cahier spécial des charges de travaux de rénovation de la voirie entre les villages de Marbay et Namoussart.

Les travaux sont estimés à 684.000€ TVAC comprenant la rénovation de la voirie, la construction d'un trottoir, l'aménagement d'un ralentisseur et le remplacement des égouts.

Ce dossier sera subventionné par la Région Wallonne pour un montant de 429.000€.

## **Règlements complémentaires de circulation routière relatif à :**

- La délimitation de la zone bleue à Neufchâteau
- La circulation de camions de + de 3,5T route de Suxy
- A 2 chemins forestier à Tronquoy
- Portant sens unique au quartier de Fineuse à Granvoir

Ces divers règlements de circulation routière visent d'une part à actualiser sur le plan réglementaire la délimitation actuelle de la zone bleue de Neufchâteau (sans modification de la situation actuelle), à l'interdiction du transit de poids lourds à la route de Montplainchamps-Suzy, à l'interdiction du passage de véhicules sur 2 chemins forestiers entre Tronquoy et Verlaine et entre Tronquoy et Berchamps, et régularisant un sens unique au quartier de Fineuse à Grandvoir.



# Résumé du conseil communal du 17/12/2020

Ce conseil communal est convoqué à la requête des conseillers de la minorité, et porte notamment sur diverses questions d'actualité.

1. Installation radar PETITVOIR
2. Elaboration budget 2021
3. Sens unique Avenue de la Gare,

- NEUFCHATEAU jusqu'au calvaire
4. Fonctionnement taques d'égouts – travaux Avenue de la Gare – Avenue de la Victoire NEUFCHATEAU
  5. Dossier mini-golf
  6. Travaux Quartier du Terme
  7. Dossier NAVIAUX-suivi Cour d'Appel de LIEGE

8. Dossier IANNUZZI
9. Sécurité Centre-ville / Ecoles
10. Situation dossier relatif au chauffage de la salle de village de Lahérie
11. Travaux école de Grandvoir
12. Baignade dans le lac de Neufchâteau au printemps 2021

---

# Résumé du conseil communal du 22/12/2020

## **Adoption du rapport des synergies entre la Ville et le CPAS :**

Ce rapport sur les synergies est examiné par les 2 conseils de la commune et du CPAS en séance conjointe et est ensuite approuvé par le conseil communal.

Il réalise un état des lieux des synergies réalisées entre les 2 administrations (ex : marchés publics conjoints, informatique unifiée,...) ainsi que les projets de synergie à mettre en œuvre ultérieurement et qui permettent de réaliser des économies.

## **Approbation du coût vérité en matière de déchets pour le budget 2021 :**

Le conseil communal approuve le coût vérité en matière de déchets relatif au budget 2021.

Il s'agit d'une obligation imposée par la Région Wallonne, visant à ce que les communes tentent à avoir un équilibre entre leurs recettes et leurs dépenses en matière de collecte des déchets sur leur territoire.

## **Approbation des dotations 2021 à la Zone de Secours du Luxembourg et à la Zone de Police Centre-Ardenne :**

Le conseil communal approuve la dotation à la zone de secours au montant de 364.000€ et à la zone de police au montant de 547.000€.

Il faut savoir que la Province participe également financièrement à la prise en charge des coûts de la zone de secours du Luxembourg.

## **Budget 2021 :**

Le conseil communal a approuvé le budget de la Ville pour l'année 2021.

Le budget présente des recettes de 12.320.000€ et un boni global de 445.000€ au service ordinaire. Les prévisions de dépenses pour les investissements extraordinaires sont estimées à 7.274.000€.

## **Candidature à l'appel à projet commune «Wallonie Cyclable» :**

Le conseil communal approuve la candidature de la ville de Neufchâteau à l'appel à projet lancé par la Région Wallonne dans le cadre des communes pilotes «Wallonie Cyclable».

L'objectif est d'améliorer la mobilité douce sur le territoire de la Ville en vue d'augmenter la part modale du vélo et ainsi diminuer les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

## **Travaux de mise en conformité des installations électriques de certains bâtiments communaux :**

Le conseil approuve le cahier spécial des charges visant la mise en conformité des installations électriques de certains bâtiments communaux.

## **Approbation de la convention cadre avec l'intercommunal Ores pour le remplacement des éclairages publics :**

Le conseil approuve la programmation de remplacement de l'ensemble des éclairages public situé sur le territoire communal avec un phasage en 10 ans.

Les éclairages actuels seront remplacés par des ampoules LED moins consommatrices d'énergie.

## **Interpellation du collège communale par monsieur Michael Jacquemin relativement à la mise en vente de la gare de Longlier par la SNCB :**

Monsieur Michael Jacquemin souhaite savoir si la Ville va lancer une offre d'achat pour le bâtiment voyageur de la gare de Longlier actuellement en vente, ce qui peut être utile pour mettre à la disposition des navetteurs une salle d'attente.

Il souhaite également savoir ce qu'il en est de l'accès au quai qui est régulièrement sous eau Place de la Gare.

L'autorité communale a répondu que suite à l'épidémie Covid la SNCB avait repoussé la date de remise des offres, et que la Ville attendait la reprise des visites du bâtiment afin de pouvoir le visiter et obtenir une estimation de sa valeur de vente, et vérifier si la masure est présente ou non dans le bâtiment.

La Ville n'a donc pas encore pris position quant à une éventuelle acquisition.

Quant à la question de la flaque d'eau devant le quai de la gare est en cours d'étude de concertation avec la SNCB.

**Prochain conseil communal le 25 janvier en vidéoconférence.**

**Informations sur la retransmission sur le site de la ville [www.neufchateau.be](http://www.neufchateau.be)**

# Maison Collin

Après Libramont et avant Bertrix, la maison Collin s'installe aussi à Neufchâteau. Si vous êtes friand de boulangerie traditionnelle, vous retrouverez ce qu'il vous plaît à cette nouvelle adresse.

C'est donc place à la générosité et à la gourmandise : gosses, croissants à la pâte à tarte, bolus,... Et si c'est la baguette française que vous aimez, sachez que Monsieur Collin a suivi un stage à Paris où il s'est spécialisé sur le sujet.

C'est donc une boulangerie à l'ancienne mais également contemporaine qui a ouvert ses portes ce 10 décembre. En effet, on a aussi pensé à diversifier son offre pour répondre à toutes les attentes des clients. C'est ainsi que le commerce est divisé en 3 parties. Il y aura donc une place dédiée



à la boulangerie et la pâtisserie, une vitrine accueillant des macarons, des gâteaux en pâte à sucre et finalement un emplacement pour des pralines et chocolats. Bref, si vous avez une envie de sucré, vous serez servi.

**Adresse : Rue Lucien Burnotte, 39 à 6840 Neufchâteau - Tél. : 0470/07.39.15**  
**www.boulangeriecollin.be/**  
**Horaires : Du lundi au mardi et du jeudi au samedi de 07.30 à 18.30 et le dimanche de 07.30 à 12.00**

## Fin du projet pilote de prime de retour sur les canettes

Afin d'améliorer la propreté publique, la commune de Neufchâteau a pris part au projet-pilote de reprise des canettes abandonnées dans la nature. Ce projet a pris fin le 31 décembre 2020.

Côté chiffres, en 2 ans, 710.000 canettes, soit 12 tonnes d'aluminium ont pu être recyclés et connaître une deuxième vie. Les Chestrolais ont commandé plus de 6.000 bons d'achat de 5€, représentant un montant de plus de 30.000 à dépenser dans les commerces locaux.

Cependant, ces chiffres sont à mettre en perspective. En effet, il a été observé que beaucoup de canettes rapportées n'étaient pas abandonnées dans la nature

mais provenaient de consommation domestique, voire d'autres communes. L'objectif de propreté public n'était donc pas atteint. De plus, la machine a montré ses faiblesses puisque les pannes furent récurrentes et la maintenance lourde et coûteuse. Dans ces conditions, la Commune a décidé de ne pas renouveler ce projet. Pour information ou rappel, les codes générés par la machine ont une validité de 30 jours. Dès lors, vous avez un maximum de 30 jours après le dépôt de vos dernières canettes pour enregistrer vos codes reçus sur le site Internet. Les bons d'achat, eux, sont encore valables chez les commerçants participants jusqu'au 30 avril.



## La boutique solidaire

Afin de soutenir les commerçants qui n'ont toujours pas la chance de pouvoir vous accueillir chez eux, l'ADL a loué et mis à disposition l'espace disponible au 8 rue Franklin Roosevelt, à la boutique éphémère. Cette dernière s'est donc muée temporairement en boutique solidaire et a accueilli 5 enseignes chestrolaises : l'Institut Cocoon, l'Ivresse d'une Coupe, Soso Beauty, Wines of Earth et Zen'At.

Entre le 8 et le 31 décembre, vous êtes venus nombreux découvrir les produits que nos esthéticiennes, coiffeuses et vendeurs de vins du monde avaient à vous proposer. En effet, beaucoup de produits de soin, sacs, foulards, bouteilles de vin et autres se sont retrouvés au pied des

sapins des foyers de Neufchâteau. Cette initiative a été positive pour les parties prenantes à ce projet. Les commerçants ont vendu davantage grâce à leur présence dans le centre-ville et aux reportages réalisés sur la boutique solidaire. Les Chestrolais ont bénéficié d'un endroit supplémentaire pour dénicher des cadeaux de Noël ou pour, tout simplement, se faire plaisir. Pour finir, Laurence Louppe, la propriétaire de la boutique éphémère, a eu l'opportunité de louer son espace durant une grande partie du mois de décembre.

Ce projet était l'occasion d'aider ces commerçants ainsi qu'une invitation à recréer un contact entre eux et leurs clients. Pari réussi puisque c'est plusieurs centaines d'articles qui ont été vendus et des commerçants qui ont pu renouer avec leur clientèle en les rencontrant à nouveau et en leur fournissant leurs conseils.



## Walloreno

WALLORENO est la stratégie de rénovation énergétique lancée par la région wallonne pour améliorer les performances énergétiques du parc immobilier en Wallonie. Son objectif ? Atteindre le label PEB A en moyenne sur l'ensemble du parc de logements d'ici 2050 !

La Province de Luxembourg le Parc naturel de Gaume et la Commune de Neufchâteau s'intègrent dans ce projet et mettent en place une série d'actions et de mesures visant à :

- Améliorer le confort des occupants
- Réduire les impacts environnementaux
- Diminuer la dépendance énergétique de la Wallonie

À qui s'adresse ce projet pilote ?

À tous les propriétaires d'un logement situé dans les Commune de Neufchâteau et qui souhaitent améliorer leur confort et les performances énergétiques de leur logement.

### Concrètement, le projet pilote se déroule en 3 étapes :

#### 1. Réalisation de quickscans (janvier-février - mars 2021)

50 Quickscan seront réalisés gratuitement. Grâce à ce nouvel outil en ligne,

vous pourrez évaluer rapidement le niveau énergétique de votre logement ainsi que les travaux envisageables, pour atteindre le label PEB A. Ces quickscans seront effectués sur rendez-vous soit lors des permanences du Guichet de l'Energie les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois (6 et 20 janvier, 3 et 17 février) au local Alvéole (rue Lucien Burnotte 47), soit à votre domicile, ou en visioconférence et ce, selon vos préférences

#### 2. Réalisation de l'audit logement (mai - octobre 2021)

En fonction du potentiel d'économie d'énergie issu du Quickscan et des informations concernant le planning et le montant global des travaux envisagés, 30 bâtiments seront sélectionnés pour faire l'objet d'un audit Logement par un auditeur agréé.

Cet audit dressera un bilan détaillé de la performance énergétique et du potentiel d'économie d'énergie des habitations. Il présentera la feuille de route qui détermine un phasage des travaux et les priorités d'intervention pour une rénovation bien pensée. Il donnera également accès aux primes Habitation de la Wallonie.

#### 3. Accompagnement dans la réalisation des travaux de rénovation (janvier 2022- septembre 2023)

Sur base d'un dossier de candidature, 10

logements seront sélectionnés pour bénéficier d'un accompagnement dans la réalisation des travaux de rénovation indiqués sur la feuille de route et par la suite, d'un suivi de la consommation énergétique de celui-ci.

En participant à ce projet pilote, les citoyens bénéficient de nombreux avantages, comme par exemple :

- L'expertise d'un auditeur agréé et de ses conseils éclairés pour effectuer un choix sur les travaux à entreprendre
- Un plan clair des travaux à effectuer dans un ordre défini et avec un budget connu
- Un accompagnement dans la réalisation des travaux
- Un accès aux primes et aides financières à la rénovation
- Un monitoring des consommations

### Vous souhaitez participer à ce projet pilote ?

Rendez-vous sur la page internet de la Ville [www.neufchateau.be](http://www.neufchateau.be) et cliquez sur l'image Walloréno dans le bandeau déroulant

ou

Contactez :  
Isabelle Capron - 061 27 51 47 -  
isabelle.capron@neufchateau.be

# Warmifontaine, école du dehors

Depuis septembre, l'école de Warmifontaine s'est ouverte à cette nouvelle pédagogie.

En effet, une fois par mois, tous les enfants et leurs institutrices se rendent dans leur «classe-forêt», non loin de l'école.

En pratiquant l'école du dehors, les élèves :

- Partent à l'aventure ;
- Travaillent le français, les mathématiques et l'éveil en plein air ;
- Enrichissent leur vocabulaire ;
- Découvrent un apprentissage global, riche de sens, proche de la vie quotidienne et motivant ;
- Apprennent avec leur corps en se salissant ;
- Renforcent les liens entre eux et avec la nature ;
- S'émerveillent des activités proposées ;
- Stimulent leur créativité, leur autonomie, leur autodiscipline et leur concentration.
- Améliorent leur bien-être et leur confiance en eux ;



- Réduisent leur stress ;
- Vivent autrement des expériences inoubliables.

Tous ces biens-faits confirment que cette pédagogie sera prolongée et approfondie dans les années à venir.



## Accueil de Carnaval

Ils sont au nombre de 4 : De l'eau (lundi et mardi) en passant par la terre (mercredi) détournés par l'air (jeudi) et en finissant par le feu (vendredi), les 4 éléments seront abordés tout au long de la semaine au travers de nombreuses expériences, jeux et bricolages.

L'accueil se déroulera du lundi 15 au vendredi 19 février 2021 au sein de l'implantation scolaire de Petitvoir de 07h00 à 18h30.

**Pour toutes inscriptions :**  
[extrascolaire@neufchateau.be](mailto:extrascolaire@neufchateau.be).

*Sylvie et les accueillantes.*



## Délicates attentions

Tout au long du mois de décembre, c'est avec beaucoup de plaisir et de créativité que les enfants de nos 7 implantations communales, aidés par les accueillant.e.s, ont réalisé des cartes de vœux et des décorations de Noël à destination des résidents du Préfleuri.

Un lien entre génération que nous nourrissons habituellement avec nos visites mensuelles et notre gouter de fin d'année qui ne peuvent avoir lieu cette année.

L'équipe des accueillant.e.s souhaite ses meilleurs vœux à l'ensemble des résidents et du personnel du home.

*Sylvie Piette,*  
*Responsable de l'accueil extrascolaire.*

## Pôle culturel : Bibliothèque et Centre culturel

Espace 29 - Avenue de la Victoire, 25 - 6840 Neufchâteau

### Bibliothèque

Tél. : 061.27.88.67

Martin Dassy - bibliotheque@neufchateau.be

Jean-François Lechat - bibliotheque.culture@neufchateau.be

**Nouveaux Horaires** : Du mardi au vendredi de 13h à 18h et le samedi de 9h à 13h

### Centre culturel

Tél. : 061.27.50.88

Jean-François Lechat - centre-culturel-neufchateau@skynet.be

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h



## LIVRE DU MOIS

### «Confiture de morts» de Catherine Barreau

Véra, étudiante indocile, vit avec son père dans un chemin oublié menant à la citadelle de Namur. Un malheur la désarme...

Elle a deux jours et deux nuits pour rassembler ses souvenirs, ses questions. Il lui faut retourner au hameau.

Prix Rossel 2020 de littérature.



## DÉCOUVERTE BD

### «Le Royaume de Blanche-Fleur. Le complot de la reine» de Benoît Féroumont

Il était une fois un royaume dont le roi était devenu fou suite à la mort de son épouse adorée. Ce roi, Igor, devint colérique et violent. Quand il entreprit de mener une guerre de conquête, un de ses vassaux, le comte de Rose-Adieu, tenta de s'opposer à ses projets. La réaction du monarque fut brutale : il envahit le comté, pilla et détruisit tout. Seule Blanche-Fleur, la petite fille du comte, fut épargnée, sauvée par le frère du roi, le prince Serge. Puis elle disparut sans que personne ne sache ce qu'elle était devenue...

Près de deux décennies plus tard, c'est le bon roi Serge qui règne sur le royaume des Six-

Ponts. Et dans ce royaume où il fait bon vivre, tout le monde s'apprête à fêter dignement le mariage de la princesse Cécile. Anne, la tavernière, se réjouit de l'événement, non seulement parce qu'elle a été élevée avec Cécile, mais aussi parce que ce mariage va lui permettre de relancer sa taverne.

Mais Anne est aussi la protégée du roi qui ne peut rien lui refuser. Ce qui suscite la jalousie de la reine qui déteste Anne, complotte contre elle et ne sera satisfaite que quand cette «petite intrigante» aura été éliminée.

Prix Rossel 2020 de la meilleure série.



## Mesures Covid-19

La bibliothèque communale de Neufchâteau reste ouverte au public aux nouvelles heures d'ouverture. Le port du masque est obligatoire et il ne peut y avoir plus de six personnes en même temps dans la bibliothèque.

Nous recommandons l'usage du «take-away»: la sélection des livres via le catalogue de la bibliothèque sur le site [www.bibliotheques.province.luxembourg.be](http://www.bibliotheques.province.luxembourg.be) puis l'envoi de cette sélection sur l'adresse mail de la bibliothèque. Les livres seront alors préparés sur une table dans le sas d'entrée de la bibliothèque.

## Nouveauté à la bibliothèque !

En partenariat avec l'Office du Tourisme de Neufchâteau, la bibliothèque accueille une Grainothèque.

Le principe est simple, vous apportez des graines puis vous repartez avec d'autres !



## EXPLORATION DU MONDE

# «Route 66, la piste du rêve américain»

Un film de Christian Vérot

Samedi 30 janvier 2021 à 20h au Moulin Klepper

Sur les sentiers parcourus par les Indiens s'étaient greffées les pistes qui permirent la première conquête de l'Ouest. Sur ces pistes tracées par trappeurs et pionniers se construisit la Route 66 qui rendit possible l'expansion vers l'Ouest.

C'est la route des années 30 racontée par Steinbeck dans «Les raisins de la colère», les paysans d'Arkansas et d'Oklahoma, dépossédés de leur terre par les vents de poussière. Ne subsistent que les ruines de leurs fermes, les carcasses de leurs carrioles et la voix de Woody Guthrie pour chanter ceux restés sur le bord du chemin. C'est la Route des années 50 à 70, celle des espoirs fous d'un Rêve Américain qui canalisa les forces d'un peuple vers l'eldorado californien, route vers le soleil, la plage ou le Grand Canyon pour les vacanciers en Buick Family Size.

A Chicago, elle naît entre des buildings de verre et d'acier. Dans le Missouri, elle chahoupe à travers des plaines taillées comme un océan. Au Nouveau Mexique, elle est comme une cicatrice sur la peau du désert, territoire des Indiens, des coyotes

et des cactus géants. En Arizona, elle se dilue dans un horizon d'ocre entre une forêt pétrifiée et des cathédrales rocheuses embrasées d'un dernier feu.

Au long du parcours, des artistes ont peint les murs pour raconter son histoire, sculpté le bronze, imaginé des créations délirantes dans les déserts de Californie. Des trésors d'architecture jalonnent le parcours, styles victorien, pueblo ou art-déco. Des villes fantômes refusent de mourir, s'accrochent à leurs motels, leur station-service, leurs derniers néons. Les ultimes résidents nous racontent la ville de leurs vingt ans, quand la Cadillac rouillée avait ses chromes rutilants et eux moins de cheveux blancs.

Sur un fond de blues, de rock ou de country music, en Harley Davidson ou en Chevrolet décapotable, la Route 66 porte nos rêves, nos fantasmes, notre nostalgie d'une Amérique idéalisée...

### Christian Vérot

J'avais 23 ans quand la fièvre du voyage m'a contaminé, au cours d'un périple de



deux ans en 2CV Citroën à travers les Amériques, d'un cercle polaire à l'autre.

Puis, le Vietnam fut un gros coup de cœur avec une vingtaine de séjours, des films, un livre et une exposition de costumes ethniques unique en Europe. J'ai conclu avec un reportage en immersion dans le quotidien des peuples minoritaires isolés.

L'Amérique du Nord est une autre de mes passions avec trois documentaires réalisés : L'émergence de cette superpuissance et l'envers du Rêve Américain – Un hymne à la beauté sauvage sur fond de conquête de l'Ouest racontée par l'Indien – La Route 66.

Une dizaine de prix dans des festivals est venue récompenser ces réalisations.

Je suis devenu auteur conférencier et guide de randonnées pour ces deux parties du monde, partageant ainsi mes plus belles découvertes de voyage.




## La lecture pour tous

Le CPAS a répondu à une offre de la Fédération Wallonie Bruxelles offrant des livres pour un montant de 835€. Ces livres seront offerts à la bibliothèque de Neufchâteau qui en échange nous offre 120 abonnements qui seront offerts à tous les bénéficiaires de l'action sociale. Si vous souhaitez en bénéficier, vous pouvez contacter une assistante sociale.

La sélection a été faite pour que tous les publics y trouvent leur intérêt : apprentissage de la lecture pour les adultes, romans, livres adolescents et enfants.

Contact : CPAS 061.27.50.80

## Focus sur la balade du Bois d'Ospau

Vous voilà en route pour un parcours familial de 7 kms. De beaux points de vue et la traversée partielle de la forêt du Bois d'Ospau sont au programme. Suivez le balisage losange rouge 

La balade débute à la Maison du Tourisme, traversez le parking et descendez la rue de la tour Griffon, prenez les escaliers qui traversent le vignoble et continuez jusqu'en bas pour arriver dans la Vallée du Lac. Passez devant le Moulin Klepper et l'étang Bergh. Le Moulin Klepper servit tour à tour de moulin à écorces, à farine, à tabac puis devint scierie et huilerie. Pendant la première guerre mondiale, et jusqu'en 1920, il produisit de l'électricité qui éclaira toute la ville. Il est composé de deux bâtisses, en moellons de schiste enduits et baies de pierre de France, encadrant une chute d'eau. Au pied de la cascade, un joli pont en forme d'anse à panier enjambe la rivière. Dans son prolongement, le site du moulin «banal» date du XII<sup>ème</sup> siècle. L'étang Bergh, face au moulin, est un parcours didactique sur caillebotis en surplomb d'une zone humide. Il vous offre



l'opportunité de découvrir faune et flore des milieux humides.

Plus loin, longez le lac et partez à la découverte du Bois d'Ospau. Ce sentier est agrémenté de 8 panneaux thématiques. Lors de votre ascension, jetez un œil derrière vous et profitez d'un magnifique point de vue. Ensuite, vous empruntez la route des Hauts Chemins qui offre un superbe panorama d'où par temps clair, vous pouvez entrevoir le LEC (Libramont Exhibition & Congres) de Libramont. Sur votre droite,

se trouve le Mausolée allemand, seul vestige d'un ancien cimetière allemand (1917) désaffecté en 1923. Subsistent également les murs d'enceinte et les escaliers montant au monument. Vous passez devant la ferme du bois d'Ospau. Cette ancienne ferme, maintenant rénovée et appartenant à des privés, n'a plus sa fonction première. Pour terminer vous rentrez dans la forêt et suivez le sentier qui longe le cours d'eau, vous rejoignez le Moulin Klepper et votre point de départ... en centre-ville.

## Balades et randonnées au Tchesté et en Forêt d'Anlier

Rien de tel qu'une randonnée pédestre pour passer un moment hors du temps seul ou accompagné. Cap Sûre-Anlier vous propose des balades pour tous les niveaux et tous les goûts.

**Pour sélectionner LA promenade qui vous convient, consultez le guide vert.**

Cet ouvrage est disponible gratuitement dans notre accueil touristique ou bien téléchargeable sur [www.capsureanlier.be](http://www.capsureanlier.be). Il existe également en néerlandais, anglais et allemand.



Heures d'ouverture (jusqu'au 1<sup>er</sup> mars)

- Mardi à jeudi : 10h à 16h
- Vendredi : 10h à 18h
- WE : 10h à 15h

Grand Place 2 - 6840 Neufchâteau - 061.21.80.05

[info@capsureanlier.be](mailto:info@capsureanlier.be)

## Les marchés du terroir remplissent pour 2021 !

Voici les dates (sous réserve) : 16 janvier, 20 février, 20 mars, 17 avril, 15 mai, 19 juin, 17 juillet, 21 août, 18 septembre, 16 octobre, 20 novembre et 18 décembre.

Les marchés d'hiver se tiendront à l'Espace 29. Les autres dates, si le temps le permet, se dérouleront sur la Grand Place.

L'horaire reste inchangé, à savoir de 15h à 19h. Pensons local, plus que jamais !

## La délivrance des permis de pêche se fait uniquement en ligne (depuis 2021)

Rendez-vous sur le site [www.permisdepeche.be](http://www.permisdepeche.be) afin d'obtenir votre permis de pêche en Wallonie.

Différents avantages à cette méthode :

- Paiement en ligne, sécurisé
- Permis délivré immédiatement
- Permis authentifié par un QR Code, peut être conservé dans un smartphone
- En cas de perte, nouvelle impression pour être en règle sans frais supplémentaires

# Information COVID-19: accès aux services administratifs et techniques sur rendez-vous uniquement

## Administration Communale

Hôtel de ville  
Grand'Place, 1 - 6840 Neufchâteau  
061/27.50.90  
commune@neufchateau.be



## Service Population et État Civil

Renée Massut, Jocelyne Collet et Anne-Sophie Baijot  
061.27.50.97 - 061.27.51.43 - population@neufchateau.be

### Horaires :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h20 et de 13h20 à 16h30  
Le jeudi de 8h30 à 12h20

### Mesures Covid

Le guichet population/état-civil est accessible uniquement sur rendez-vous par téléphone

### Accueil Extrascolaire et Accueil Temps Libre

0474.24.27.68 - 061.21.01.73  
extrascolaire@neufchateau.be

### Affaires juridiques et assurances

061.27.51.41  
constantin.mabika@neufchateau.be

### Agence de Développement Local (ADL)

0489.20.25.80 - 0489.20.25.29  
info.adl@neufchateau.be

### Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

0497.64.15.99  
pinson\_fan@yahoo.fr

### Agent constatateur

0495.73.47.65  
agentconstatateur.degehet@gmail.com

### Aînés (Conseil Consultatif des Aînés)

061.27.50.88  
aines@neufchateau.be

### Autorisations, prêt matériel, environnement, affaires générales

061.27.50.93  
delphine.defosse@neufchateau.be

### Centre du Lac

061.27.88.03  
info@centredulac.be

### CPAS

061.27.50.80  
julie.ledent@neufchateau.be

### Crèche «Au creux des Branches»

061.24.13.10  
aureuxdesbranches@neufchateau.be

### Ecoles Le Vivier

(Longlier et Namoussart) - 0497.90.87.74  
ec002661@adm.cfwb.be

### Ecoles Les Roches

(Hamipré, Grandvoir, Petitvoir, Warmifontaine et Tronquoy)  
0498.14.27.99 - 0478.79.27.43  
ec002659@adm.cfwb.be  
ecole.lesroches@neufchateau.be

### Entreprise de Formation par le Travail (EFT)

061.27.50.87  
jeremy.kerger@neufchateau.be

### Finances

061.27.50.92  
jean-marc.husson@neufchateau.be

### Gestion des bâtiments

061.27.51.35  
melisa.annet@neufchateau.be

### Hall Sportif des Tanneries (RCA)

0473.97.62.60  
halldestanneries@neufchateau.be

### Lavoir «Net Service»

061.48.08.79

### Maison de repos Résidence Préfleuri (Chapitre XII)

061.48.08.02 - 061.48.08.07  
anne.noel@prefleuri.eu

### Maison du Tourisme Cap Sûre-Anlier

061.21.80.05  
info@capsureanlier.be

### Marchés publics

061.27.51.48 - 061.27.50.93  
dominique.fluzin@neufchateau.be  
delphine.defosse@neufchateau.be

### Office du tourisme

0489.20.18.89 - 0470.70.13.39  
emilie.fouquet@neufchateau.be  
catherine.vierset@neufchateau.be  
bureauinformation@neufchateau.be

### Personnel

061.27.51.45 - 061.27.50.89  
catherine.dolpire@neufchateau.be  
alma.stoffel@neufchateau.be

### Plan de Cohésion Sociale (PCS)

061.32.93.37 - 0489.20.18.73  
pcs@neufchateau.be

### Pôle culturel

#### (Bibliothèque et Centre culturel)

061.27.88.67 - 061.27.50.88  
bibliotheque@neufchateau.be  
bibliotheque.culture@neufchateau.be  
centre-culturel-neufchateau@skynet.be

### Service technique - Travaux

061.27.75.17 - 0495.50.57.74  
samuel.collard@neufchateau.be  
floriane.husson@neufchateau.be  
christelle.habay@neufchateau.be

### Urbanisme et logement

061.27.50.94  
pascal.mayne@neufchateau.be  
isabelle.capron@neufchateau.be  
mireille.lentz@neufchateau.be





## Le petit mot de l'environnement

### Règlement Général de Police, Chapitre II : De la propreté et de la salubrité publiques. Article 5 :

«Il est interdit de souiller l'espace public en ce compris les galeries et passages établis sur assiette privée accessible au public, de quelque manière que ce soit, de son fait ou du fait de personnes, animaux ou choses dont on a la garde ou la maîtrise.

Quiconque a enfreint les dispositions visées ci-dessus doit aussitôt remettre les choses en état de propreté, faute de quoi il y sera pourvu par les soins de la commune aux frais, risques et périls du contrevenant.»

### Règlement Général de Police, Chapitre VI : Des animaux. Article 94 :

§1. «Tout propriétaire ou détenteur d'un chien est tenu de prendre les dispositions qui empêchent celui-ci de porter atteinte aux personnes, aux animaux et/ou aux biens d'autrui.»

§2. «Les personnes qui accompagnent un chien sont tenues de ramasser les excréments défectueux par celui-ci sur l'es-

pace public, en ce compris les squares, les parcs, les espaces verts des avenues et les jardins publics, à l'exception des caniveaux et des endroits spécialement prévus et aménagés à cet effet.»

«Cette disposition n'est pas applicable au malvoyant seul accompagné d'un chien guide.»

### Comprenez dans cet article une simple notion de propreté et respect d'autrui.

On a tous dans la famille un enfant qui marche chaque fois dedans !

On a tous embarqué dans une voiture en reniflant et en se regardant tous du coin de l'œil... Qui a marché dans une crotte ? Ouf, ce n'est pas moi. Hihhi, c'est toi...

On dit que c'est signe d'argent..., mais l'argent ne vient jamais..., et il faut frotter et gratter dans les petites rainures des semelles pour bien tout enlever !

Il y a toujours un beau quartier résidentiel qui se termine en cul-de-sac et qui est le crottoir par excellence de tous les cabots

du quartier ! Quel bonheur pour celui qui habite la dernière maison de ce quartier !!!

S'il vous plaît, propriétaires de chiens, ramassez les déjections de vos animaux. C'est la loi, tout simplement !

N'avez-vous donc aucun amour propre et aucun sentiment de culpabilité pour enfreindre ainsi la loi chaque jour, pour salir ainsi l'espace public, pour embêter ainsi les autres citoyens de votre quartier, de votre village ?

Tenir votre chien en laisse et ramasser sa crotte ne fait pas partie de vos habitudes ?

Il suffit de le faire une première fois et d'instaurer cette habitude dans votre quotidien.

Caniche ou labrador, petite ou grosse, dure ou molle... sa place n'est pas là où votre chien la laisse.

Alors... à vos petits sachets...

**Contact : Valérie DEGEHET**  
**Agent constatateur 0495.73.47.65**  
**agentconstatateur.degehet@gmail.com**



## LES LANGES, DANS LES DÉCHETS ORGANIQUES?

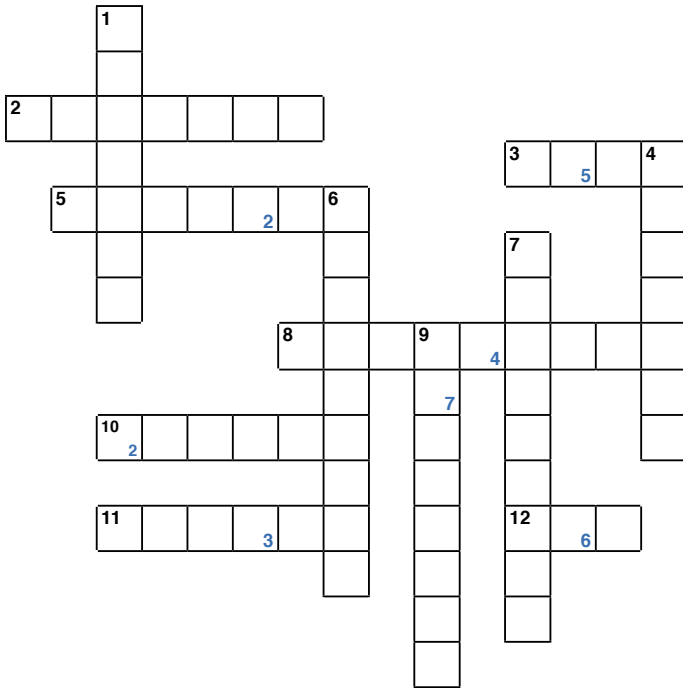


**ZÉRO**  
**PLASTIQUE**  
 DANS LES DÉCHETS  
 ORGANIQUES

À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2021,  
**JETEZ-LES DANS LES DÉCHETS RÉSIDUELS.**



# Jeux



## Horizontal

2. De Friture et pas de friture
3. Dans la galette
5. Cristaux de glace
8. Le comparse de Melchior et Gaspard
10. Habit de saison
11. Ville du concert de Nouvel-An
12. On s'embrassait dessous

## Vertical

1. Glace compacte et lisse sur la route
4. Nous avons le record de la plus longue
6. Fêté le 20 janvier
7. Ils sont souvent «en cours» sur nos routes en hivers
9. Véhicule adapté à l'hivers

Vos réponses doivent nous parvenir pour le **25 janvier au plus tard** à Oyez Citoyens, Grand-Place 1, 6840 Neufchâteau ou par courriel à [oyez@neufchateau.be](mailto:oyez@neufchateau.be).

A gagner ce mois-ci : 2 chèques Ardoise de 10€.

Félicitations à **Isabelle Robinet** et **Michaël Fena** qui ont été tiré au sort parmi les bonnes réponses du mois de décembre. Votre prix vous attend au guichet population (sur rendez-vous).

Solution: \_ \_ \_ \_ \_

## Quizz: êtes-vous un super maître ?



### 1. La promenade :

- A. Je laisse les enfants s'en occuper, sinon, il n'a qu'à se retenir !
- B. C'est le matin et le soir, je veille au bien-être de mon chien.
- C. J'ouvre la porte et je le laisse courir dans le quartier.



### 2. Les déjections de mon chien :

- A. Je pars toujours en promenade avec mon chien, équipé(e) d'un petit sachet pour les ramasser, je les jette ensuite dans une poubelle publique ou je rentre avec chez moi.
- B. Je fais celui qui ne voit pas que mon chien se soulage et je quitte l'endroit le plus vite possible.
- C. Je sais que je dois ramasser, mais si on m'interpelle, je dirai que ce n'est pas la crotte de mon chien, mais certainement celle de la chienne du voisin.



### 3. La laisse de mon chien :

- A. Je ne la prends jamais, il aime courir et je siffle après lui, tant pis s'il ne revient pas.
- B. Je le tiens toujours en laisse et je fais une promenade suffisamment longue pour le dégourdir et le satisfaire.
- C. Quand je pars le matin, il sort dans le village puis il attend mon retour en fin de journée sur le seuil de la porte.



### 4. Mon chat :

- A. Pas question de le stériliser, il risque de ne plus aller aux souris !
- B. Je le laisse vivre sa vie, il va gratter dans tous les jardins des voisins et il engrosse toutes les femelles du quartier, d'ailleurs tous les chats sont roux comme le mien dans le village !
- C. Il est stérilisé et reste à la maison ou au jardin.



### 1. Mon chien est un chien de catégorie 1 (repris dans la définition des chiens dangereux) :

- A. C'est un gros bébé d'amour et je le laisse courir à la plaine de jeux avec les enfants.
- B. Je l'excite à attaquer les passants, ça m'amuse !
- C. Je n'en possède qu'une seul, je n'en fais pas l'élevage, je l'ai déclaré auprès de l'Administration Communale, mon jardin est clôturé et il porte sa muselière quand je le promène tenu en laisse.

Réponses : B - A - B - C - C

# AGENDA

## JANVIER 2021

Samedi **30**

### MARCHE AUX LEGUMES

NEUFCHATEAU – GRAND PLACE. De 8h30 à 13h

Samedi **30**

### EXPLORATION DU MONDE «ROUTE 66, LA PISTE DU REVE AMERICAIN»

NEUFCHATEAU – MOULIN KLEPPER. 20h

Infos : 061/27.50.88

## FÉVRIER 2021

Samedi **13**

### MARCHE AUX LEGUMES

NEUFCHATEAU – GRAND PLACE. De 8h30 à 13h

Samedi **20**

### MARCHE DU TERROIR DE NEUFCHÂTEAU

NEUFCHÂTEAU – ESPACE 29. De 15h à 19h

Infos : 0489/20.18.89

Samedi **27**

### MARCHE AUX LEGUMES

NEUFCHATEAU – GRAND PLACE. De 8h30 à 13h

Les ateliers de permaculture, en collaboration avec l'ASBL Nature Attitude auront normalement lieu courant février, en fonction des nouvelles mesures du CNS. Contactez l'Office du Tourisme pour plus d'information 0470.70.13.39

**Pour paraître dans l'AGENDA** du Oyez Citoyens, transmettez vos informations à l'Office du Tourisme.

Vous êtes un commerçant ou une association communale et souhaitez diffuser une publicité dans l'Oyez Citoyens ? Contactez [puboyez@neufchateau.be](mailto:puboyez@neufchateau.be) ou au 061.27.50.95.

Inscrivez-vous à notre Newsletter et recevez chaque semaine le détail des activités et manifestations de notre commune en envoyant un mail à [bureauinformation@neufchateau.be](mailto:bureauinformation@neufchateau.be).

## Une œuvre à l'honneur



Photographies prises par Manu Mokhtari



## Calendrier lunaire

Phases de la lune	Dates	Heure
Dernier quartier	2021-01-06	10:37
Nouvelle lune	2021-01-13	06:00
Premier quartier	2021-01-20	22:01
Pleine lune	2021-01-28	20:16



POUR CES FÊTES DE FIN  
D'ANNÉE AUX CIRCONSTANCES  
PARTICULIÈRES, NOUS AVONS  
DÉCIDÉ D'ÉGAYER LES DIFFÉRENTS  
ACCÈS À NEUFCHÂTEAU,  
D'ÉCLAIRER VOTRE ROUTE.

QUE VOUS VENIEZ DE  
MARTELANGE, LÉGLISE, ASSENOIS,  
FLORENVILLE, BERTRIX, LONGLIER  
OU LIBRAMONT, VOUS AVEZ  
PROFITÉ DES ILLUMINATIONS  
DE NOËL DANS LA CONTINUITÉ  
OU EN AVANT-GOÛT DES  
DÉCORATIONS DU CENTRE-VILLE.  
DE LA CHALEUR, DE LA DOUCEUR,  
DU RÉCONFORT... UNE INVITATION  
À RÊVER ENCORE UN PEU.

